



CONDITIONS POUR POSTULER

Conditions requises :

- Posséder une parfaite maîtrise de la langue française.
- Avoir un casier judiciaire vierge.
- Pour les postes d'enseignant : posséder un diplôme d'un niveau équivalent ou supérieur à bac + 3 (en rapport avec la discipline enseignée pour les candidats du secondaire), et un diplôme de professeur des écoles ou équivalent pour le primaire.

Les candidats doivent obligatoirement saisir leur candidature en ligne et compléter le formulaire accessible via le bouton « Postuler ».

Le dossier de candidature doit être transmis au format PDF et comporter les documents suivants :

- Lettre de motivation en français
- Curriculum vitae en français (avec photo)
- Copies des diplômes (*PI : en cas de recrutement définitif, une copie certifiée conforme de votre premier diplôme post-bac, le relevé de notes du dernier semestre ainsi que le certificat délivré par l'établissement ayant décerné le diplôme vous seront demandés. Ces documents devront alors être légalisés et certifiés conformes selon la procédure applicable, notamment auprès du MOFA du pays ayant délivré le diplôme. Ces démarches pouvant être longues, il est conseillé de les anticiper.*)
- Relevé de notes du diplôme le plus élevé et/ou du concours, le cas échéant
- Attestations de stage / formation / qualification
- Justificatifs d'emploi / d'expérience et recommandations
- Pour les enseignants : arrêté de promotion, notations, rapports de visite/inspection, I-Prof
- Passeport (page avec la photo)
- QID Card (recto/verso), le cas échéant
- Livret de famille (si vous êtes marié(e) et/ou avez des enfants)
- Extrait du casier judiciaire du dernier pays de résidence.

Les candidatures incomplètes ou ne respectant pas les modalités demandées pourront ne pas être retenues.